

# Compte rendu Conseil Municipal du 25 novembre 2024

Ouverture de la réunion du Conseil Municipal

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30.

**Présents** : Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Madame PRADEL Céline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

**Pouvoirs** :

Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André  
Madame COLOMB Yvette a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François  
Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel  
Madame LINARD Daniëlle a donné pouvoir à Madame BASTIEN Joëlle  
Madame DELHOSTAL Anne a donné pouvoir à Monsieur ROUX Hervé  
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Madame FOUSSAT Françoise

**Absent(s)** : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ROFFY Jacques

**Excusé(s)** : Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Monsieur GRAFFOILLERE Pierrick, Madame LINARD Daniëlle, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Monsieur le Maire désigne Madame Cécile GANE comme secrétaire de séance.

**Informations générales / actualités :**

- Noël des agents de la commune : 13/12/24 à 18h30 (salle d'activités)
- Cérémonie des vœux : 18/01/25 à 18h00 (salle polyvalente)
- Goûter des aînés (+ 72 ans) : 01/02/25 (salle polyvalente)
- Opération CCAS : Bon repas + chocolats (85 ans et + )  
Distribution colis Maison de retraite/ Hôpital
- Projet Loi de Finances : en discussion au Sénat, nos parlementaires se battent notamment pour le maintien du taux du FCTVA
- Voirie : RD46 vers Tandouire en cours, réfection de la descente du Pont de Meallet (busage + tricouche) réalisée
- Eclairage du foot (terrain du bas) : travaux en cours (structure réalisée, attente matériel)
- Local pétanque : travaux d'agrandissement en cours (paiement des matériaux par la commune, mise en œuvre par les bénévoles)
- Abris pour le bus du foot : travaux terminés (paiement des matériaux par la commune, mise en œuvre par les bénévoles)

**1 – Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13/09/2024**

Aucune observation.

Délibération validée à l'unanimité.

**2 – Approbation du rapport Avant -Projet Définitif (APD) concernant l'opération -création d'un nouveau restaurant scolaire et d'un espace périscolaire-**

Pour rappel, le groupement de maîtrise d'œuvre retenu est composé de l'agence d'architecture Jean-Géraud LUTRAN, des bureaux d'études IGETEC, SERIAL ACOUSTIQUE et APPUY CREATEURS en qualité de paysagiste.

Estimation des travaux de la phase Avant-projet Définitif (APD) : 1 758 000,00 € HT décomposée comme suit :

-Tranche 1 : cuisine et restaurant scolaire compris hall et dégagement, les 2 auvents, voie douce, reprise abords côté accès cuisine

-Tranche 2 : garderie et salle d'activités, bureau, sanitaires, cour et préau devant restaurant, chemin indépendant d'accès à la salle d'activités.

Marché public en procédure adaptée avec 14 lots :

DESIGNATION DES LOTS	Tranche 1 Montant HT en €	Tranche 2 Montant HT en €	TOTAL HT en €
LOT N° 1 : TERRASSEMENT - VRD	99 000	62 000	161 000
LOT N° 2 : GROS ŒUVRE - RAVALEMENTS	233 000	105 000	338 000
LOT N° 3 : CHARPENTE BOIS	94 000	49 000	143 000
LOT N° 4 : COUVERTURE - ZINGUERIE	65 500	46 000	111 500
LOT N° 5 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	66 000	34 000	100 000
LOT N° 6 : MENUISERIES INTERIEURES	50 000	33 500	83 500
LOT N° 7 : CLOISONS SECHES _ FAUX PLAFONDS _ PEINTURES	118 000	49 000	167 000
LOT N° 8 : CARRELAGE - FAIENCE	78 000	10 000	88 000
LOT N° 9 : REVETEMENTS SOLS SOUPLES		10 000	10 000
LOT N° 10 : SERRURERIE	23 000	17 000	40 000
LOT N° 11 : CHAUFFAGE _ PLOMBERIE _ SANITAIRE - VENTILATION	136 000	40 000	176 000
LOT N° 12 : ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES	89 000	41 000	130 000
LOT N° 13 : GENERATEUR PHOTOVOLTAIQUE	58 000		58 000
LOT N° 14 : EQUIPEMENT ET VENTILATION CUISINE _ CLOISONS ALIMENTAIRES	152 000		152 000
MONTANT TOTAL HT en €	1 261 500	496 500	1 758 000

A ce coût prévisionnel de 1 758 000 € HT correspondant aux travaux du bâtiment doit être ajouté le coût prévisionnel des prestations supplémentaires éventuelles (PSE) (reprise chaussée, bacs plonge, stérilisateur couteaux, fontaine réfrigérée, ...) pour un montant de 18 550,00 € HT.

Ainsi, l'estimation globale des travaux y compris les PSE s'élève à un montant total de 1 776 550 € HT.

Permis de construire en cours.

Consultation des entreprises : 1er trimestre 2025.

Début des travaux : mai 2025 pour une durée de 17 mois, sous réserve de l'obtention des financements sollicités.

Etude géotechnique réalisée : pas de techniques particulières nécessaires pour les fondations.

Délibération validée à l'unanimité.

### 3 – Projet restaurant scolaire et espace périscolaire - Demandes de subvention DETR-DSIL 2025

2023 : DETR pour l'ingénierie/études (accordée 58 163€)

2024 : DSIL pour la tranche du restaurant scolaire contractualisée sur 3 ans (accordée 441 360€)

2025 : DSIL/DETR pour la tranche espace périscolaire : sollicitation d'une subvention de 50% du montant des travaux (496 500€ ht) soit 248 250€

Des soutiens sont demandés auprès de la Région (200 000€), du Département (200 000€), de la CABA (100 000€).

Total des subventions : 1 247 773.00€

Reste à charge pour la commune : 798 148.80€ ht

Délibération validée à l'unanimité.

### 4 – Aménagement de la RD46 (Route de Montplaisir) - Travaux de la compétence du Département (annule et remplace la délibération D2024-3-5).

Projet établi par Cantal Ingénierie & Territoires (maître d'œuvre).

Estimation prévisionnelle des travaux : 79 792.60 € HT dont 19 687.70 € HT correspondant aux travaux incombant au Conseil départemental (qui seront reversés à la commune par le biais d'un fonds de concours du Département à la réception des travaux)

Signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Conseil Départemental nécessaire.

Délibération validée à l'unanimité.

## 5 – Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2025-2028 (CDG 15)

Contrat groupe d'assurance statutaire porté par le Centre De Gestion du Cantal : garantie des prestations incombant aux employeurs territoriaux vis-à-vis de leurs agents, en cas de maladie, d'accident du travail, de maladie professionnelle, d'incapacité temporaire de travail, ou de décès.

Assureur proposé : CNP Assurances / Courtier : Relyens SPS

Durée du contrat : 4 ans (2025-2028). Le contrat groupe est un contrat en capitalisation.

- Pour les AGENTS (titulaires ou stagiaires 28h00 et +) affiliés CNRACL

Risques garantis : décès, accident de service & maladie imputable au service (y compris temps partiel thérapeutique), maladie de longue durée, longue maladie (y compris temps partiel thérapeutique et disponibilité d'office), maternité / adoption / paternité, incapacité (maladie ordinaire, disponibilité d'office, invalidité temporaire)

Conditions : taux de 8.59 % de la masse salariale.

Tous risques garantis avec une franchise ferme de 10 jours par arrêt, en maladie ordinaire.

- Pour les AGENTS (titulaires ou stagiaires -28h00 et contractuels) affiliés IRCANTEC

Risques garantis : accident de service et maladie imputable au service - maladie grave - maternité / adoption / paternité + maladie ordinaire

Conditions : taux de 0.85 % de la masse salariale.

Tous risques garantis avec une franchise ferme de 10 jours par arrêt, en maladie ordinaire.

Prime au Centre de Gestion au titre des frais de gestion : 0.25% de la masse salariale.

Le CDG 15 émettra un titre de recettes avant le 30 juin de l'année en cours.

Délibération validée à l'unanimité.

## 6 – Noël des agents de la commune 2024

Distribution le 13/12/24 à 18h30 (salle d'activités) des paniers garnis aux agents de la commune. La valeur des paniers sera comprise entre 34.00€ et 43.00€ selon critères (salaire net, nombre enfants, temps de travail, statut, ancienneté). Des paniers garnis seront aussi remis aux bénévoles « aide aux devoirs ».

Délibération validée à l'unanimité.

## 7 – Congrès des Maires 2024

Paris du 18 au 21 novembre 2024.

Participation de 3 élus : Mr RODIER, Mr ARNAL, Mme GANE.

Prise en charge des frais d'inscription (95€) + frais réel d'hébergement/déplacement.

Délibération validée à l'unanimité.

## 8 – Voirie - acquisition d'une bande de terrain à Tandouire

Acquisition par la Commune des parcelles AC191 et AC195, au lieu-dit « LES COMBES », d'une superficie de 203m<sup>2</sup> (et non de 210m<sup>2</sup> comme estimé en 2022) au prix de 5.60€ le m<sup>2</sup> de terrain, soit d'un montant de 1136,80€.

Acte notarié établi par Maître Jean-Marie HENRI, Notaire à Arpajon-sur-Cère.

Frais de Notaire sont à la charge de la Commune.

Classement des parcelles dans le domaine public communal après les formalités d'enregistrement et publication des actes.

Délibération validée à l'unanimité.

## 9 – Recensement de la population 2025 = DELIBERATION RETIREE

Le montant de l'enveloppe de l'allocation servant de base pour le paiement des agents recenseurs n'étant pas reçu, la délibération est reportée au prochain conseil municipal.

## 10 – Décisions modificatives des budgets =DELIBERATION RETIREE

Pas de nécessité de décisions modificatives.

## DECISIONS DU MAIRE

- Acquisition matériel informatique (serveur et accessoires, onduleur, pare-feu, commutateurs, antivirus) - DECLIC Informatique - 8 679,00 € HT soit 10 414,94 € TTC – devis signé
- Virement de crédit par décision du maire : virement de 70€ de l'article concernant l'entretien des bâtiments publics vers l'article concernant l'annulation de titres sur un exercice antérieur (Titre en double « outillage Saint Etienne »)
- Renouvellement des contrats d'assurance – SMACL – 16 753,04€ pour 2025  
Dommages aux biens/véhicules : Franchise de 300€

## Questions diverses

Mr ROUX : Où en est le projet de Boulangerie ?

Mr RODIER : Le permis de construire a été validé de notre côté. Le renforcement nécessaire du réseau électrique a été effectué. Pas d'autre information connue.

Mr ROUX : Quel devenir pour l'enclos acquit devant la Mairie ?

Mr RODIER : Aucun projet n'est défini à ce jour, aucune des hypothèses proposées dans le plan guide « stratégie et revitalisation du centre bourg » n'est écartée. Les réflexions et les réalisations ne sont pas pour tout de suite au regard de la capacité financière et des autres projets engagés.

Fin de séance à 22h00

Secrétaire de séance : Cécile GANE

  
Le Maire,  
Jean-François RODIER

